



MANIFESTE POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION

Le dialogue doit s'imposer au Tchad !

Le Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation (CSAPR), réseau des associations de la société civile tchadienne (ADH, Syndicat, ONG de développement, Association de jeunes, de femmes, réseau des Commissions Justices et paix) réuni ce jour 11 Avril 2006 à N'Djaména :

- Constate que la situation politique se dégrade fortement.
- Regrette le refus catégorique du pouvoir de permettre la mise en place du dialogue national tel que proposé par la société civile
- Réaffirme son analyse selon laquelle ni les élections dans les conditions actuelles ni un coup de force militaire ne peut ramener la paix au Tchad.

Par conséquent, le CSAPR :

- Appelle tous les belligérants à observer un cessez le feu immédiat sur l'ensemble du territoire national.
- Appelle tous les acteurs politiques sans exclusive à s'engager sans délais dans une négociation politique pour déterminer les conditions d'un processus de transition pacifique au Tchad.
- Met en garde contre toutes manœuvres de nature à nouer des alliances opportunistes ou contre nature qui compromettraient la recherche de la paix.
- Met en garde les belligérants contre tous actes de violence dirigés contre les populations civiles.
- Demande à la communauté internationale de soutenir politiquement la démarche de paix proposée par le CSAPR et de s'engager aux cotés des populations pour une paix véritable et globale, gage d'un développement durable.

Le CSAPR rappelle son engagement et son rôle de médiateur pour la réalisation de ce dialogue national.

Le 11 avril 2006

Pour le Comité, la coordinatrice Maître Delphine Kenneloum Djiraibe